

Monsieur le ministre ,

Dans le cadre des contributions "animal et société" , je vous expose un des nombreux cas rencontré par l'association de protection animale "One Voice" dans le cadre de la maltraitance . Vous pourrez lire en fin de page des propositions concrètes, visant à enrayer ces pratiques.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération la plus respectueuse

Aurélie Toussaint

" Dans le Lot-et-Garonne, non loin d'Agen, les protecteurs des animaux essayaient de mettre un terme aux activités de Jean-Louis Lacoste depuis 1982 ! Alertée en avril 1999 par une de nos correspondantes, One Voice a persévéré 10 mois pour sauver les chiens adoptés par cet homme qui serait soupçonné d'en consommer la viande.

Les investigations terminées, l'avocate de One Voice, Maître Fabienne Filpi, a porté plainte en demandant 1 franc symbolique de dommages et intérêts. M. Lacoste n'est pas solvable et, de toute façon, c'est le sauvetage de ses animaux qui intéresse One Voice.

Aucune norme n'est respectée dans la ferme délabrée de Caubon-Saint-Sauveur. Un arrêté préfectoral de 1980 va nous servir : pas d'écoulement d'eau, pas de surfaces protégeant les chiens du sol humide, ni niches, ni boxes, seulement de courtes chaînes attachées à des piquets. Jean-Louis Lacoste n'a fait qu'une vague amélioration récente : des petits enclos formés de palettes en bois et quelques abris en matériaux divers... De surcroît, très peu de nourriture et pas toujours d'eau disponible : lors de notre intervention, nous ne verrons que des seaux vides et des os rongés ! Il déclare faire de l'élevage ou du gardiennage. À la vue de ses animaux, il est impossible d'y croire... One Voice programme son intervention pour le mois de février soit deux mois plus tard. Les choses ne sont pas simples car il faut un procès-verbal et la brigade de gendarmerie de Sainte-Bazeille manque d'effectif. Après des péripéties de dernière minute - les chiens d'une maigreur inimaginable ne sont presque pas nourris depuis janvier et il faut aller vite – les choses s'arrangent grâce à la bonne volonté de tous ces intervenants.

Le 4 février, en présence de nombreux journalistes, il a fallu plusieurs heures à l'équipe de One Voice pour récupérer les 39 chiens. Chacun est photographié et répertorié par les gendarmes, puis installé dans les camions - avec un calmant : ils sont si stressés ! Ils sont accueillis le soir dans un refuge de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. Une vétérinaire fait une inspection générale et vaccine les chiens dès le lendemain. L'un d'eux est tellement squelettique qu'il doit être placé sous perfusion. Mais le succès est là, presque inespéré : petits et gros, jeunes et vieux, tous sont sauvés !

M. Lacoste obtenait ses animaux de façon légale, en répondant aux annonces du genre "donne contre bons soins". Mme B. avait souhaité se défaire de Vickie, croisée épagneul qui appartenait à sa mère décédée. Elle a placé une annonce. Jean-Louis Lacoste lui a téléphoné en pleurant sur la perte récente de sa chienne de compagnie et s'est vu confier Vickie et ses papiers 8 jours avant notre intervention. Prévenue par nos soins, puis en lisant la presse, Mme B. s'est rendue compte que Vickie avait eu de la chance !

C'est si facile de laisser reproduire ses animaux et de s'en débarrasser par petites annonces, sans rien vérifier... Certains revendeurs d'animaux de laboratoires n'ont pas besoin de les faire voler, on les leur donne !

Ce qui ne l'empêche pas de reprendre d'autres animaux

L'affaire Lacoste dans le Lot-et-Garonne, près d'Agen, est édifiante. Des militants régionaux de la cause animale essaient de mettre un terme aux activités de Monsieur Lacoste depuis 1982. Et, One Voice se bat en justice depuis juillet 1999.

L'homme, qui possède des dizaines de chiens dans sa ferme de Caubon-Saint-Sauveur, serait soupçonné de consommer de la viande canine, suspicion entretenue par la présence de peaux de chiens retrouvées dans des poubelles et le témoignage d'un voisin.

Quoi qu'il en soit, l'association One Voice a pu récupérer 39 chiens en piteux état appartenant à Monsieur Lacoste. L'un d'eux était si squelettique qu'il a dû être placé sous perfusion.

Comble de cynisme, l'«éleveur» s'approvisionnait de façon légale en répondant à des petites annonces du style «donne contre bons soins». Mais les bons soins se résumaient au sol humide, à des chaînes courtes, des seaux vides et des os.

En novembre 2001, Jean-Louis Lacoste remet ça. Il possède 13 chiens adultes et 4 chiots qui sont toujours détenus dans des conditions déplorables : chaînes trop courtes, pas d'abris, ni de soins. Les animaux sont très mal nourris et souffrent de dénutrition entraînant une cachexie extrême les menant à une mort certaine.

One Voice porte plainte une nouvelle fois en demandant à la justice de lui confier les animaux. L'affaire est classée sans suite pour infraction insuffisamment caractérisée. "

source : One Voice , http://www.animaux-familiers.org/animal_en_danger/defouloir/lacoste_recidive.html

Je propose des mesures simples afin d'apporter une solution rationnelle face au sort malheureux des animaux de compagnie :

1. Appliquons une justice plus stricte , la négligence doit être considérée comme de la maltraitance !
2. Interdisons formellement aux auteurs de ces abus la possession d'animaux de compagnie , mettons en place de amendes et sanctions dissuasives !
3. Interdisons la vente ou le don d'animaux par petites annonces ! c'est une source de nombreux trafics , commerce qui échappe très souvent à la TVA , à "la portée de tous" , qui pénalise les éleveurs professionnels !
4. N'autorisons plus l'implantation de boutiques d'animaux , l'animal n'est pas un objet de consommation (animaux en vitrine , importation des pays de l'Est dans des conditions déplorables...). Il a des besoins affectifs , ressent la peur, le stress . Désangorgeons avant tout la SPA . Ce n'est qu'à sa source que ce problème pourra se régler. La surpopulation animale est une réalité, un chiot acheté sur un coup de tête n'est plus aussi "attractif" une fois adulte pour certains . Il est absurde de vendre des animaux de compagnie dans des boutiques alors que des milliers attendent désespérément un maître dans les refuges. C'est en quelque sorte une "concurrence déloyale" pour ces animaux qui ne sont pas toujours jeunes , peu attractifs (pas toilettés , émotifs et excités car les bénévoles ont peu de temps à leur consacrer chacun) . Ils portent parfois des traces (psychologiques ou physiques) de leur passé . Pur conséquence d'un commerce irresponsable , d'une politique peu responsabilisante envers les maîtres et d'une course effrénée à la reproduction des animaux familiers , peu soucieuse de ses effets dévastateurs à long terme. Ces mêmes animaux vendus dans le commerce sont aussi ceux qui rempliront les refuges , abandonnés à la veille des vacances, jugés à la longue trop contraignants ...Et il sera tellement facile, de s'en débarrasser...Combien d'animaux sont abandonnés anonymement devant la SPA ? Enormément... La SPA, qui va toujours au delà de ses capacités, n'en peut plus d'éponger les conséquences de tout ce système malveillant . La SPA mène aussi d'autres batailles (lutte contre la fourrure , animaux de cirque...) et il serait honorable de pouvoir laisser cette association mener ses autres combats , aussi nobles .